

0840026X
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARC (DE L')
346 AVENUE DES ETUDIANTS
84101 ORANGE CEDEX
Tel : 0490118300

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/11/2023
Réuni le : 05/12/2023
Sous la présidence de : Frederic Carli
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Dons- Le C.A. accepte les dons inscrits dans le cadre des budgets prévisionnels des sorties, voyages et autres projets pédagogiques. L'agent comptable rendra compte de ces dons lors de la présentation des bilans financiers.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0